

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

-----  
Paix – Travail – Patrie

-----  
REGION DU NORD

-----  
DEPARTEMENT DE LA BENOUE

-----  
COMMUNE DE BIBEMI

-----  
SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

-----  
Peace – Work – Fatherland

-----  
NORTH REGION

-----  
BENOUE DIVISION

-----  
BIBEMI COUNCIL

-----  
TECHNICAL OFFICE

**DECISION MUNICIPALE N°011/DM/C-BIB/ST/2021**

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C-BIB/ST/CIPM/2021 DU 06/08/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX A L'ACHAT ET INSTALATION D'UN ATELIER DE MENUISERIE DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

***LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIBEMI  
(AUTORITE CONTRACTANTE)***

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'Arrêté n° 00000113/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bibémi, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

**Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert N°011/AONO/C-BIB/ST/CIPM/2021 DU 06/08/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX A L'ACHAT ET INSTALATION D'UN ATELIER DE MENUISERIE DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

Vu le rapport de la Sous-commission d'analyse du 03 Septembre 2021 ;

Vu la lettre n° 015/L/CIPMCB/PCI/BIBEMI du 10 Septembre 2021 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bibémi ;

**Considérant les nécessités de service.**

## DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : La lettre Commande, objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
Unique	ACHAT ET INSTALATION D'UN ATELIER DE MENUISERIE DANS LA COMMUNE DE BIBEMI	STE YITE SARL BP GAROUA Tél 695478554	11 999 126 FCFA	03 mois

**Article 2** : L'entreprise susvisée ne pourra exécuter ladite Lettre Commande qu'après signature des documents contractuels y relatifs ; le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

**Article 3** : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera./.

**Ampliation :**

- ARMP/Nord
- DDMAP/BE
- Président CIPM
- Adjudicataire
- Archives
- Chrono

Bibémi, le ~~17~~ SEPT 2021

Le Maire



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE BIBEMI

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

BIBEMI COUNCIL

TECHNICAL SERVICE

**COMMUNIQUE N° 016/C/C-BIB/2021**

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C-BIB/ST/CIPM/2021 DU 06/08/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX A L'ACHAT ET INSTALATION D'UN ATELIER DE MENUISERIE DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

Le Maire de la Commune de Bibémi porte à la connaissance des soumissionnaires ayant présenté des offres dans le cadre du dossier d'Appel d'Offres ci-dessus mentionné que les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N° lot	Objet de la Lettre Commande	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
Unique	ACHAT ET INSTALATION D'UN ATELIER DE MENUISERIE DANS LA COMMUNE DE BIBEMI	STE YITE SARL BP GAROUA Tél 695478554	11 999 126 FCFA	03 mois

L'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Commune de Bibémi pour l'établissement du projet de lettre commandes-afférent.

Bibémi, le 17 SEPT 2021

Le Maire,

Ampliations :

- ARMP/Nord
- DDMAP/BE
- Président CIPM
- Adjudicataire
- Archives
- Chrono
- Affichage



**Elh. YEDI ARMAND**

*Diplômé en Gestion Matières*  
**CFP - MINFI Yaoundé**